Marchés publics de fournitures et services

Les marchés publics de maintenance (bâtiments, équipements, matériels)

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | MP-6819027 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 395 € ht

Formations Compétences Métier › Marchés publics › Marchés publics de fournitures et services

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Définir ses besoins en matière de prestations de maintenance et rédiger les clauses du marché
- Choisir le type de marché, la procédure de passation et le mode de dévolution les mieux adaptés
- Gérer efficacement le suivi du marché

Sur l'année 2025, le taux d'atteinte des objectifs est de 79%

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme

Prérequis

Connaître la réglementation générale des marchés publics

Public concerné

Tout agent participant à la préparation, à la passation et au suivi d'exécution des marchés de maintenance

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

1er jour

Identifier les enjeux d'une politique de maintenance

- Le maintien dans le temps d'un niveau de fiabilité technique et fonctionnelle
- La maîtrise des coûts
- Les aspects liés à la sécurité des équipements et les responsabilités qui en découlent

Comprendre la notion de maintenance

- La définition de la maintenance
- La distinction entre garantie et maintenance
- Les typologies de maintenance
- Les différents niveaux de maintenance

Définir la méthodologie d'achat d'une prestation de maintenance

- Les exigences fonctionnelles, techniques et logistiques d'une prestation de maintenance
- L'analyse du risque et de la criticité
- Les aspects juridiques et financiers : obligations de moyens / obligations de résultat
- Le choix entre externalisation, gestion interne ou gestion partagée

ÉTUDE DE CAS : les participants réfléchiront sur les exigences fonctionnelles, techniques et économiques à mettre en place à partir de deux ou trois exemples de maintenance

Préparer son marché de maintenance

- La définition et la formalisation du besoin
- Le caractère homogène des prestations
- Le choix d'une procédure de passation adéquate (appel d'offres, dialogue compétitif, procédure avec négocation)
- Le choix de type de marché en matière de maintenance : marché ordinaire, accord-cadre à bons de commandes, accord-cadre à marchés subséquents ou accord-cadre mixte
- L'allotissement en marché de maintenance : dans quel cadre l'utiliser ?
- La rédaction des dossiers de consultation : les principaux points clés à inscrire au RC, CCAP, CCTP et AE
- L'intégration de clauses sociales et environnementales dans les marchés de maintenance

Etude de cas : sur la base de quelques exemples de marchés de maintenance, les participants devront choisir sur la procédure de passation la plus pertinente et les clauses les plus adaptées

2e jour

Organiser la mise en concurrence

- Le sourcing et la veille : les règles à respecter
- Les choix de publication
- La visite des sites
- La réception et l'analyse des offres
- Le choix des critères adéquats dans le jugement des offres
- La notion de coût global en maintenance

ÉTUDE DE CAS : à partir d'exemple de marché de maintenance, les participants étudieront les critères techniques, organisationnels, économiques les plus appropriés pour obtenir l'offre la mieux disante

Les modifications du marché de maintenance en cours d'exécution

- Les différents types de modification
- Les impacts économiques, techniques et fonctionnelles des modifications

La fin du marché et le règlement financier

- Le contrôle et la réception des opérations de maintenance
- Les délais de garantie
- La mise en œuvre de la clause de réversibilité

Intégrer le développement durable dans les marchés de maintenance

- Le cadre réglementaire : la loi Climat et résilience et l'obligation d'une clause et d'un critère environnementaux dans tous les marchés publics depuis août 2026
- La rédaction de clauses environnementales concrètes et vérifiables : limitation des déplacements, réparation et réemploi des pièces, performance énergétique des installations, gestion et traçabilité des déchets
- Le choix d'un critère d'attribution environnemental lié à l'objet du marché
- Le suivi des engagements du titulaire pendant l'exécution, à l'aide d'indicateurs et d'un bilan annuel

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis :

Quiz avant la formation et après la formation pour mesurer les acquis, la progression.

Évaluation à chaud :

À la fin de la formation, un bilan qualité dématérialisé pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation.

Évaluation à froid :

À J+3 mois, une e-évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle.

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.